

Un plan national, dont la mise en œuvre s'étend sur cinq ans, propose un bouclier contre le terrorisme

Eloigner les jeunes de l'extrémisme

PIERRE-ANDRÉ SIEBER

Radicalisation ▶ «Ce plan constitue un enjeu majeur.» Le patron du Réseau national de sécurité (RNS), André Du villard, tient dans les mains le catalogue recensant 26 mesures pour lutter contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Comme les autres pays européens, la Suisse n'échappe pas à la menace terroriste. Les récents chiffres fournis par le Service de renseignement de la Confédération (SRC) montrent que 500 personnes en Suisse échangent des contenus liés aux activités du groupe Etat islamique (EI), et une centaine d'autres sont sous surveillance pour avoir émis sur les réseaux sociaux des intentions délictueuses.

D'où la mise en œuvre d'un Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. «Il faut agir le plus en amont possible», a déclaré André Du villard. «L'élaboration d'un plan national s'est faite en étroite collaboration entre les trois échelons – communes, cantons, Confédération – et les nombreux acteurs impliqués dans l'éducation, les affaires sociales et l'intégration.» Comme l'a précisé Simonetta Sommaruga, cheffe du Département de justice et police (DFJP), le Conseil fédéral vient de débloquer 5 millions de francs sur 5 ans pour la mise en œuvre.

Genève très avancé

Agir en amont, cela signifie cibler les jeunes afin de les empêcher de glisser dans l'extrémisme. Dans ce registre, Zurich mais aussi Genève sont très avancés. «Nous sommes en train de mettre en place dans chaque école du canton des référents pour la radicalisation», a déclaré Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat genevoise et membre de la Conférence suisse des directeurs cantonaux



André Du villard et Anne Emery-Torracinta: la Confédération s'allie aux cantons, mais aussi aux communes, pour prévenir l'extrémisme. KEYSTONE

TROIS QUESTIONS À JEAN-PAUL ROUILLER



JEAN-PAUL ROUILLER
Spécialiste du terrorisme au
Centre de politique de sécurité
à Genève (GCSP)

Ce plan d'action renforce surtout la prévention. Qu'en est-il des individus déjà radicalisés?

Ce plan émane d'un constat réaliste: il est très difficile de déradicaliser quelqu'un. En témoignent les mesures que les policiers tentent d'appliquer – car elles existent – pour les 14 personnes déjà rentrées en Suisse. Mettre l'accent sur la prévention, c'est le bon choix, celui qui comporte les plus grandes chances de succès.

Parmi les 26 mesures présentées hier, lesquelles sont prioritaires?

En survolant le plan, ce qui me frappe, c'est qu'il contient davan-

tage de mesures de société, incluant les milieux éducatifs et sociaux, que de mesures sécuritaires répressives. C'est une bonne approche. La priorité sera, en premier lieu, de réussir à convaincre ces acteurs sociaux du rôle qu'ils ont à jouer dans ces processus, puis de leur transmettre les informations nécessaires et de leur donner les outils pour les déchiffrer.

Avec le démantèlement progressif du groupe Etat islamique, faut-il craindre un retour massif de djihadistes en Suisse?

Il y a un risque, mais il est connu des services spécialisés, qui tra-

vailent à le neutraliser. Selon les chiffres officiels, entre 90 et 100 personnes sont parties de Suisse faire le djihad. Une quarantaine, dont on a perdu la trace, est susceptible de rentrer et une dizaine serait déjà en route. C'est peu, en comparaison européenne, mais c'est un défi à notre échelle. D'autant plus que le territoire peut être gagné uniquement par des frontières terrestres, sans traverser des aéroports, ce qui augmente le risque de passer entre les mailles du filet.

PROPOS RECUEILLIS PAR
RACHEL RICHTERICH

de l'instruction publique (CDIP). «Environ 250 seront formés au début de 2018 de manière qu'ils puissent détecter les premiers signes. Si un enseignant pense qu'il y a un risque, il va communiquer avec cette personne référente. Celle-ci s'adressera alors à une plateforme interdépartementale qui existe déjà.» Dans le même souci, le canton de Genève introduira à la rentrée 2018 la formation obligatoire jusqu'à 18 ans, de manière à éviter au maximum le risque d'exclusion chez les jeunes. Quant à l'université, elle dispensera une formation pour les imams de 400 et 800 heures comprenant des cours de français et de citoyenneté.

Déradicaliser aussi

Et qu'en est-il des personnes déjà radicalisées? «Deux mesures sont envisagées: établir un catalogue des mesures applicables aux personnes de retour des zones de combat et disposer d'un pool d'experts nationaux, répond André Du villard. L'expérience montre que, dans chaque cas, on a affaire à une situation différente. On ne peut donc pas appliquer une recette toute prête. L'idée est d'avoir une série de mesures avant le jugement et qui s'étendent jusqu'à l'exécution des peines.»

Les cas auxquels le patron du RNS a eu affaire ne sont pas extrêmement nombreux, mais à chaque fois, ils se retrouvent attribués à des autorités d'exécution des peines se trouvant dans d'autres cantons. «A ce niveau-là, un document est en cours d'élaboration. Il concerne aussi les mineurs dont les cas sont peu nombreux, mais dont la prise en charge exige beaucoup de ressources.»

Le travail de mise en œuvre s'étend sur 5 ans et une fois par an, un bilan sera effectué. Le groupe d'accompagnement qui a œuvré à ce plan national va poursuivre son activité. Il se prononcera aussi sur les demandes de financement. I